



LE PRINTEMPS DES CONVERGENCES

EDITO**QUI PREND SOIN DE LA FRANCE ?**

Samedi 16 Mars, la France attendait une grande mobilisation avec plusieurs mouvements convergeants.

Au matin, Monsieur le Ministre de l'Intérieur prend son service en retard avec la gueule de bois, ce qui n'aide jamais à la prise de décisions rapides et lucides. Monsieur le Président de la République que la France, rappelons-le, a repêché sur une ligne à haute abstention, ordonne le déploiement massif de forces de l'ordre statiques devant sa maison de fonction et reste loin du bruit à skier dans nos belles montagnes. Les photos officielles le montrent prenant bien du plaisir pendant que partout en France et à Paris le peuple crie ses souffrances sociales, économiques et climatiques.

Comble de l'insouciance, l'après-midi, le premier Sinistre et le Sinistre de l'Intérieur sont filmés déambulant les mains dans les poches au milieu des CRS. Nous savions déjà que ces gens-là n'écoutaient pas les Gilets Jaunes, nous avons désormais la preuve qu'ils n'ont plus de respect pour les défenseurs de la planète. Pour eux, les défilés du Samedi, façon kermesse ou façon Black Blocs ne sont que des distractions de week-end.

Ils n'ont aucune intention de modifier quoi que ce soit dans leur ligne de conduite. Macron, qui se prend pour Dieu depuis qu'il prêche dans le désert avec son grand débat a prévenu : "j'organise le débat mais je ne changerai rien". Ensuite, il justifie par les "débordements" l'usage intensif de la répression, puisqu'avec le bruit des grenades on ne peut pas entendre les revendications! Tout bénèf...

ACTUALITES



AVRIL

5, 6 et 7 avril : Assemblée des Assemblées à St Nazaire (Réunion de restitution prévue la semaine suivante (date à préciser, consulter le site)

16 avril : Projection du film «*La Sociale*» de Gilles Perret

St Agrève, Salle des Arts 19h30, suivie d'un débat
Association citoyenne Plateau Vivarais-Lignon et Gilets Jaunes 43

Fin avril - début mai : Projection du film «*J'veux du soleil*» sur les Gilets Jaunes de François Ruffin et Gilles Perret en présence de François Ruffin (date et lieu à préciser)

MAI

5 mai : Conférence d'Etienne Chouard sur le Référendum d'Initiative Citoyenne
St Etienne (lieu et horaire à préciser)
(*Gilets Jaunes 43 et Gilets Jaunes 42*)

Consultez le site régulièrement pour toutes informations...
Les GJ 43 organisent régulièrement des Assemblées citoyennes qui sont des rencontres ouvertes à tout.e.s visant à échanger sur le mouvement et à débattre sur la question de la justice sociale

N'hésitez pas à nous contacter :
gj43@gmx.fr

infogj43.e-monsite.com

ECONOMIE UNE CONTRIBUTION D'ATTAC 43



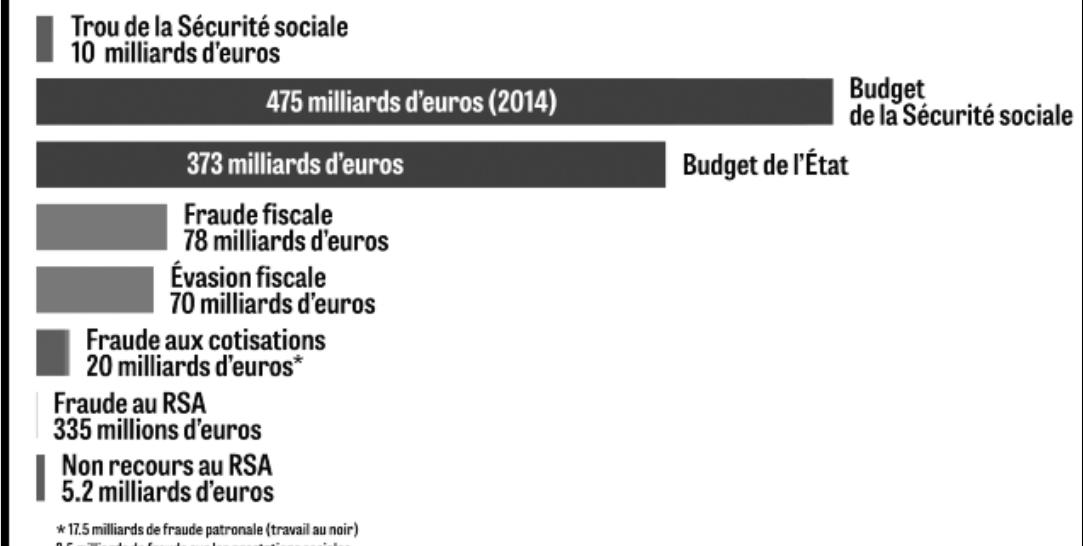
L'année 2018 a été marquée par un mouvement social inédit qui a posé clairement la question de l'injustice fiscale et de l'inéquité de la répartition des richesses. Les Gilets jaunes ont réussi à fragiliser Emmanuel Macron, le « président des riches » qu'Attac dénonce depuis le début du quinquennat. Le gouvernement a dû faire quelques concessions, ce qui n'était pas arrivé en un an et demi de macronie ! Mais il n'a pas changé de cap ! Ce mouvement a démontré que la transition écologique ne peut se faire sans justice sociale. Attac oeuvrera pour que la transition ne se réalise pas sur le dos des plus modestes, pour faire payer les vrais responsables du dérèglement climatique, les grandes entreprises polluantes, et obliger les banques à mettre fin au financement des énergies fossiles.

En 2019, Attac poursuivra son travail d'éducation populaire et ses actions pour la justice sociale, fiscale et climatique. Nous appellerons à désobéir à l'UE du néolibéralisme économique et des multinationales : c'est le seul moyen de reconstruire une Europe solidaire et démocratique. Le gouvernement prépare une réforme des retraites, jalon indispensable de son chantier de destruction de la protection sociale : là encore, Attac travaillera à une riposte la plus large possible. Notre but : montrer que le « *pognon de dingue* » est là, pour financer la protection sociale, des services publics de qualité et la transition écologique, à condition de faire payer les ultra-riches et multinationales, de rétablir l'ISF, de lutter contre l'évasion fiscale, de mettre en place une taxation des transactions financières...

ECONOMIE LA SECU : DECRYPTAGE



Le «trou» de la Sécu en quelques chiffres :



ECOLOGIE EN VERT ET CONTRE NOUS ? APPEL À LA CONVERGENCE

Marcheur.se.s pour le climat,
pourquoi le joli jaune des gilets
vous gêne ?

La marche pour le climat apparaît dans le paysage des luttes comme si les Gilets Jaunes n'avaient rien apporté aux débats de fond qui soutiennent les questions écologiques. Sourde au slogan « *Fin du monde, fin du mois : même combat !* », celle qui s'est tenue au Puy en Velay le 16 mars dernier semblait assez indifférente au combat des GJ et au potentiel de la convergence. En témoigne le discours prononcé devant la Mairie au cours duquel le mouvement n'a pas été mentionné alors qu'il pose pourtant la question cruciale de la justice écologique.

Cette indifférence naît certainement de l'origine du soulèvement des GJ : l'opposition à une taxe qui portait sur le carburant n'attire pas les écologistes. Refusant d'être surtaxés sur leur carburant, les Gilets Jaunes ont été taxés de pollueurs. Ils ne mériteraient donc pas que l'on cherche à comprendre leur combat et que l'on soutienne leur digne aspiration à une vie décente ?

Pourquoi s'opposer à une taxe sur le carburant ?

La taxe, qu'elle porte sur le carburant ou tout autre produit, est l'impôt le plus injuste puisque il touche de la même façon l'ensemble de la population sans prise en compte des revenus. La demande des GJ n'est pas de payer moins d'impôts comme certains détracteurs du mouvement le laissent croire mais que les impôts soient justes et proportionnés aux revenus de chacun.e..

Si la taxe sur le carburant a déclenché la colère du peuple, c'est aussi parce que certaines tranches de la population de la France rurale et périphérique dépendent (et non défendent) plus de la voiture que d'autres. Certain.e.s travailleur.se.s n'ont pas d'horaires « de bureau » (travail de nuit, 3.8) correspondant aux horaires des transports, les quartiers périphériques populaires sont négligés par l'offre de transport en commun. Enfin depuis de nombreuses années la spéculation immobilière chasse les plus démunie.s des centre-villes les contraignant à faire de longs et coûteux trajets pour aller travailler.



Compte tenu de ces inégalités économiques et de cette inégale dépendance à la voiture, faire peser le coût de la transition écologique sur les plus pauvres n'est pas acceptable. Cela ne signifie toutefois en rien que, nous, Gilets Jaunes, nous nous opposons à la transition écologique ni que nous fassions preuve d'incurie environnementale, qu'on se le dise... et ce serait peut-être même tout à fait le contraire...



Pourquoi les « pauvres » polluent ?

Oui, les « pauvres », qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs, polluent... ou en tout cas sont accusés de le faire. La marginalisation économique induite par des contrats de travail précaires, des emplois rémunérés au SMIC, une situation de handicap etc... rend les classes populaires moins aptes à s'adapter à la transition écologique. Oui, les pauvres ont de vieux diesels qui polluent, « chauffent les nuages » parce qu'ils n'ont pas les moyens d'isoler leur maison ou de changer leur vieille chaudière à mazout. Oui, ils sont contraints d'acheter du matériel électroménager bas-de-gamme à l'obsolescence programmée et consomment des produits alimentaires suremballés de plastique. Est-ce un choix ? Est-ce une revendication ?

Pourquoi les autres polluent aussi (voire plus) mais sont moins stigmatisés ?

Quid de l'impact environnemental des vacances de ceux qui n'en ont (presque) pas et de ceux qui partent au ski tous les ans ? Quid de l'avion que la classe moyenne et la classe supérieure empruntent à tout bout de champ pour aller en vacances mais aussi pour faire des déplacements d'une ville à l'autre parce que c'est moins cher que le train. Il n'est d'une part que très peu taxé sur ses émissions carbone et d'autre part que très peu stigmatisé par le green washing consensuel dont nous abreuvent les médias. L'avion est aujourd'hui une des clés de voûte de la mondialisation et du divertissement des élites. N'y touchons pas...

L'idée n'étant pas de culpabiliser les un.e.s et les autres mais bien de montrer que la stigmatisation d'une classe sociale particulière pour son indifférence environnementale n'est pas correct. Voir les Gilets Jaunes comme des fanatiques du carbone, des buveurs de pétrole ou d'archaïques figures de l'énergie fossile se prive de toute finesse d'analyse et reflète les fractures sociales qui structurent la France. Il n'y a que ceux qui ont une situation économique confortable qui, quand on leur dit « pouvoir d'achat », entendent « consumérisme » et qui perçoivent une révolte contre une taxe inique comme une volonté de polluer. Déconstruire ces préjugés de classe serait un premier pas pour la convergence qui nous rendra tout.e.s plus fort.e.s dans nos revendications.

L'écologie ne saurait se passer de la justice sociale

Alors que la marche pour le climat est chapeautée par des figures médiatiques très proches des cercles du pouvoir politique et économique (citons en ce sens Pierre Rabbhi qui se pose régulièrement en conseiller du MEDEF, des dirigeants et de grands groupes industriels pour « verdir » leurs pratiques), il n'est pas surprenant que la justice sociale ne soit pas solidement ancrée dans les revendications écologiques portées par cet événement. Ainsi, les centaines de milliers de marcheurs n'ont pas été invités à converger avec les Gilets Jaunes, à pratiquer l'auto-gestion, à questionner toutes formes de domination et à exiger le partage des richesses. Par cette marche, les organisateur.ice.s n'ont visiblement pas souhaité poser la question écologique à travers celle de la justice sociale.

Et pourtant, cette question de la justice sociale est ô combien liée à l'émergence d'une société plus écologique. Qui massacre les écosystèmes aujourd'hui ? Nous savons qu'une poignée de multinationales,

notamment industrielles et agroalimentaires, s'enrichissent chaque jour sur le dos d'écosystèmes en ruine. Nicolas Hulot en a témoigné, ce sont ces mêmes multinationales, qui via leurs lobbys, brident les Etats dans leur capacité à légiférer pour une meilleure préservation environnementale (si tant est qu'ils en avaient la moindre intention).

Plutôt que les pauvres et leur diesel, n'est-ce pas le mythe de la croissance, l'économie capitaliste, la domination économique du monde occidental sur les écosystèmes des pays en voie de développement auxquels il faut s'attaquer ? Hélas, l'écologie perd son essence sociale sur l'autel du capitalisme vert. Quelle serait donc le pouvoir transformateur d'une écologie au service des dominant.e.s, vidée de ses exigences sociales et avalée par le paradigme en vigueur ? De quelle société l'écologie veut-elle être la caution ? Quel progrès apporterait un monde où l'on pollue peu mais où les richesses sont toujours concentrées dans les mains de quelques un.e.s pendant que les travailleur.se.s précaires perdent leur vie à la gagner ? Qu'il fabrique une voiture diesel ou une voiture électrique, quelle différence dans ses conditions de travail pour l'employé.e de l'usine Renault ? Que l'on mange bio ou pas, c'est toujours insuffisant quand on ne mange qu'un repas sur deux, qui peut le nier ?

LES GRANDS DÉFIS



S'opère sous nos yeux une dépolitisation de l'écologie, c'est le tour de force de nos élites : satisfaire la demande citoyenne pour la préservation environnementale sans remettre en cause les fondements de la dégradation. Reconnecter questions écologiques et questions sociales, dans le champ quotidien de nos pratiques de luttes et de résistances c'est réhabiliter la dimension écologique du combat des Gilets Jaunes et prendre conscience de l'opportunité offerte de penser et pratiquer une société alternative écologiquement et socialement soutenable. Nous n'atteindrons pas les objectifs de la marche pour le climat sans transformation sociétale profonde. Comment changer de telles règles du jeu sans s'arrêter de jouer ?

REPRESSION

QUAND LES ABUS DE POUVOIR DEVIENNENT LA NORME... OÙ S'ARRÊTE LA DÉMOCRATIE ?



Le mouvement des Gilets Jaunes ne porte pas de revendications corporatistes mais il conteste la légitimité des élus et des classes dominantes. La plupart des **médias** se rangent du côté des élites en place. Il a fallu attendre de trop longues semaines pour qu'enfin la question de la violence policière prenne place dans les débats, grâce notamment à David Dufresne, journaliste indépendant, qui recense depuis le début du mouvement les blessé.e.s par les policier.e.s. **L'exécutif** ne change pas son LBD d'épaule, refusant d'apporter une réponse politique aux questions soulevées par les GJ. Il entre dans une répression rarement atteinte sous la 5ème république. La quasi totalité de la **classe politique**, quelque soit son bord, justifie (et invoque!) cette répression. Ainsi le 8 janvier, Luc Ferry appelait à tirer sur les manifestant.e.s et à faire intervenir l'armée. Deux mois plus tard, Ségolène Royal renchérit : "Je me suis demandée pourquoi ça n'avait pas été fait plus tôt. Ça ne me choque absolument pas que les militaires protègent les bâtiments publics. Les black blocs ne sont pas des terroristes mais ils sèment la terreur. Et donc c'est la même chose."

Pour mater l'aspiration des gilets jaunes demandant plus de démocratie et de justice sociale, l'Etat détourne les outils de maintien de l'ordre qui sont les siens (lois, forces de l'ordre et justice) donnant tous les jours lieu à des **abus de pouvoir**.

Gades a vu préventives : quand « *Minority report* » n'est plus science fiction

Les gardes à vue préventives ont lieu avant même que les manifestations ne commencent, comme dans le film de science fiction *Minority Report* où le dispositif « Précrime » permet d'arrêter de supposés criminels avant même qu'ils ne commettent leur crime. Avant la manifestation, une personne en possession d'un gilet jaune et/ou d'objets qualifiés d'« armes par destination » (tous objets dont l'usage peut-être détourné pour servir d'arme) peut-être placée en garde à vue préventive selon le texte suivant : « *Le fait pour une personne de participer sciemment à un groupement, [...] en vue de la préparation, caractérisée par un ou plusieurs faits matériels, de violences volontaires contre les personnes ou de destructions ou dégradations de biens est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende.* ». Toutefois, prouver cette infraction est difficile car il n'est juridiquement pas possible de présumer l'intention coupable. Celle-ci doit se caractériser par « *un ou plusieurs faits* » c'est-à-dire un commencement d'exécution suffisamment net. Faute de preuves, les tribunaux de première instance ont souvent prononcé des relaxes pour les GJ suite à ces gardes à vue abusives.

Il faut comprendre que derrière ces gardes à vue préventives l'objectif du gouvernement n'est pas de réprimer d'éventuelles intentions violentes mais bien d'empêcher la tenue des manifestations. Intimidantes, humiliantes et exténuantes, ces gardes à vue visent à dissuader les manifestant.e.s mais aussi et surtout à les retenir pendant le déroulé de la manifestation. En ce sens, une note du 12 janvier 2019 du procureur de la République de Paris invite les parquetiers à ne lever les gardes à vue des GJ que le samedi soir ou le dimanche matin « *afin d'éviter que les intéressés ne grossissent à nouveau les rangs des fauteurs de troubles* ». Par ailleurs, cette note demande l'inscription de l'interpellation sur le fichier de traitement des antécédents judiciaires même si les dossiers sont classés sans suite. Cette inscription criminalise le simple fait d'avoir eu l'intention de se rendre à une manifestation.

Le premier alinéa de l'article 66 de la Constitution interdit les détentions arbitraires (« nul ne peut être arbitrairement détenu ») considérées comme des atteintes à la liberté individuelle. Dans le même sens, le 26 février 2019, la commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe s'est déclarée « *inquiète des interpellations et placements en garde à vue de personnes souhaitant se rendre à une manifestation sans qu'aucune infraction ne soit finalement caractérisée et ni aucune poursuite engagée à l'issue de ces gardes à vue.* » Elle estime que de « *telles pratiques constituent de graves ingérences dans l'exercice des libertés d'aller et venir, de réunion et d'expression et invite les autorités [...] à ne pas utiliser ces procédures comme des outils préventifs de maintien de l'ordre* ».

Interdiction de manifester

Une amende de 135€ ? Effet d'annonce et meli-melo juridique

Ce droit est inscrit dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et dans la Convention Européenne des Droits de l'Homme. Selon le droit international, le droit de manifester ne devrait pas être soumis à une autorisation préalable. Il est considéré que devoir demander une autorisation pour manifester ses opinions a un effet dissuasif trop fort et limite donc l'exercice de cette liberté fondamentale. Or, pour le droit français, plus restrictif en la matière, une manifestation doit être déclarée pour être légale.

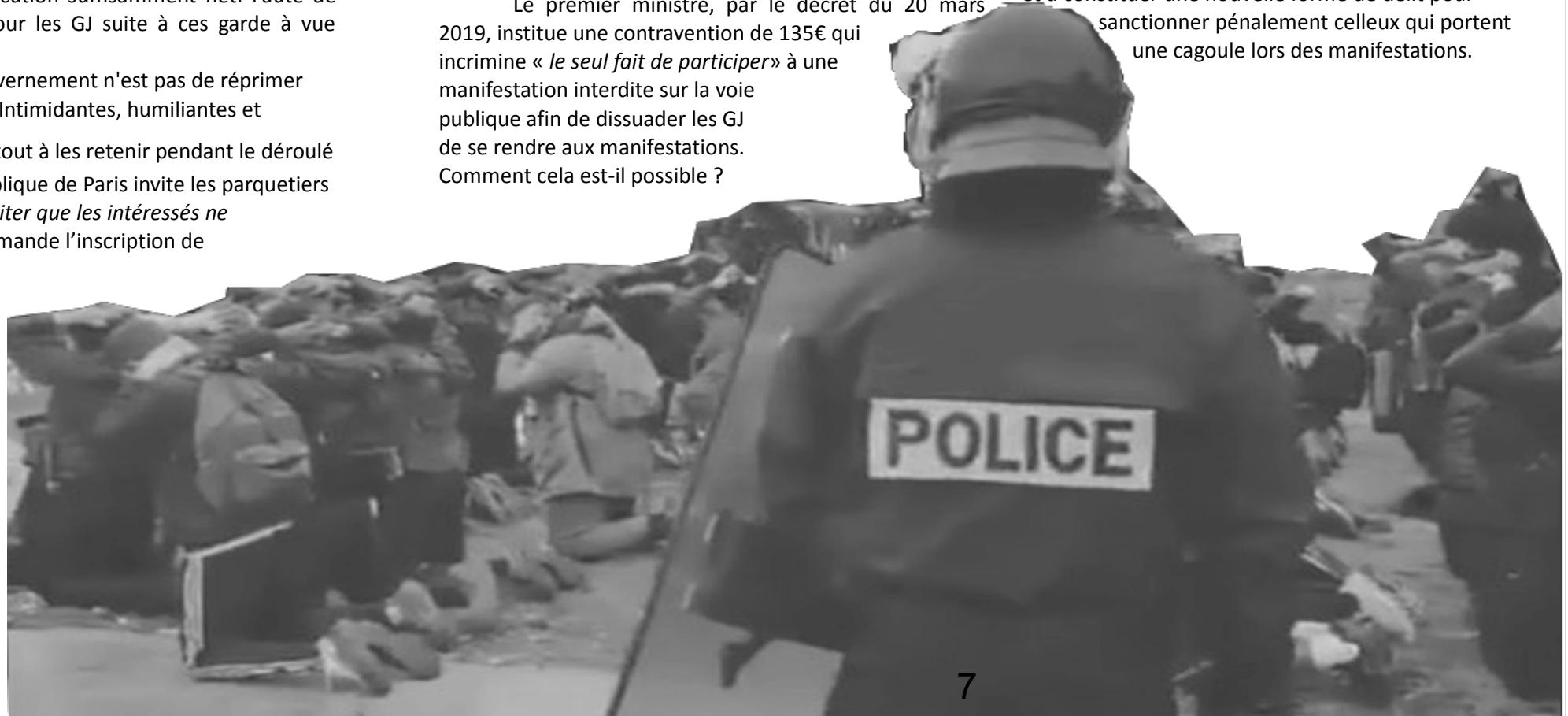
Contrairement au droit de grève, la liberté de manifester n'est pas inscrite dans la Constitution française et elle est strictement encadrée. Toutes les manifestations sur la voie publique doivent faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie ou en préfecture. Pour être valide, la demande doit être signée par au moins trois organisateurs domiciliés dans le département, qui doivent détailler leurs identités et adresses. Une manifestation peut être interdite via un arrêté communal ou préfectoral uniquement en cas de crainte de « *troubles graves à l'ordre public* ». Des sanctions sont prévues si le rassemblement a été interdit ou si des débordements ont lieu. **L'article 431-9** prévoit ainsi une peine de six mois d'emprisonnement et 7 500€ d'amende **s'appliquant uniquement aux organisateurs**. Les participants à une manifestation interdite risquent quant à eux une amende de 11 euros .

Le premier ministre, par le décret du 20 mars 2019, institue une contravention de 135€ qui incrimine « *le seul fait de participer* » à une manifestation interdite sur la voie publique afin de dissuader les GJ de se rendre aux manifestations. Comment cela est-il possible ?

D'une part, seule une manifestation déclarée peut-être interdite. D'autre part la plupart des manifestations interdites lors de l'acte XIX n'avaient pas été déclarées. Ainsi, pour interdire les manifestations de GJ, les autorités se basent sur les articles L 2512-13 et L 2512-14 du code général des collectivités territoriales. Ces deux textes permettent d'interdire une manifestation d'une manière générale, même si elle n'est pas déclarée. Toutefois, cela exclut juridiquement l'application du décret du 20 mars, ces amendes sont donc illégitimes et accompagné.e.s de bon.ne.s juristes nous devrions avoir les moyens de nous défendre. Ne cédonons pas aux tentatives d'intimidation !

« Il faut casser les casseurs » : la légalisation des abus de pouvoir

La loi anti casseurs (version revisée de celle votée en 1970 et abolie en 1981) a été adoptée par les député.e.s par 387 voix pour et 92 contre. Édouard Philippe veut créer un dispositif inspiré de celui qui écarte les hooligans violents des stades de football, afin d'empêcher cette fois les supposés « casseurs » de participer aux manifestations. Le gouvernement s'appuie sur une proposition de loi présentée par Bruno Retailleau (LR) figure de la droite conservatrice. Elle vise notamment à créer des périmètres de sécurité aux abords des manifestations, à empêcher certaines personnes dont le comportement peut laisser penser qu'elles représentent une menace d'y participer, à créer un fichier des personnes interdites de manifester et à constituer une nouvelle forme de délit pour sanctionner pénallement celleux qui portent une cagoule lors des manifestations.



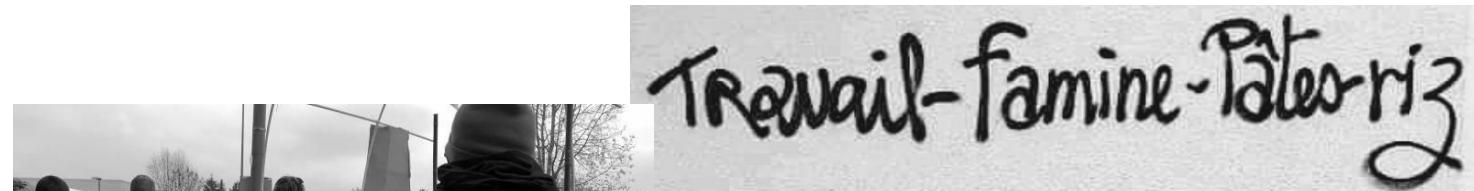
Ce virage autoritaire et ultra répressif du régime macronien survient après trois décennies au cours desquelles l'arsenal sécuritaire français s'est régulièrement renforcé la France s'est dotée progressivement des lois toujours plus dures et sévères, faisant finalement entrer la plupart de mesures de l'état d'urgence dans le code pénal. Ce phénomène des politiques sécuritaires entraîne des condamnations toujours plus nombreuses et plus lourdes, et remplit des prisons déjà surpeuplées, à défaut d'agir réellement sur l'économie et d'améliorer concrètement la vie quotidienne des citoyen.ne.s en répondant à leur demande de justice sociale.

Nous l'avons compris, l'État n'est plus dans une dérive autoritaire, il est autoritaire. L'intervention de la force Sentinelle, donc de l'armée, en est le dernier exemple en date. Mais pourquoi intimider, réprimer, assommer, détruire, écraser et éborgner cette digne aspiration à plus de justice sociale ? Parce que, en prônant l'auto-gestion pour pouvoir s'émanciper, les GJ remettent en question, dans son ensemble, un pouvoir politique qui ne les représente plus, bras droit d'un pouvoir économique qui les domine. Cette réponse autoritaire que l'on nous assène depuis plus de 20 semaines est la démonstration qu'un Etat capitaliste est par essence autoritaire et totalitaire lorsqu'il est contesté. Réfractaire à l'émergence d'autres paradigmes, il n'a pas dans son ADN la justice sociale. Nous traversons des heures sombres, il est temps, avec ou sans gilet, de dire stop.

PORTRAITS PAROLES DE GILETS JAUNES ENTENDUES, LUES, VUES ICI ET LÀ



Au cours d'une Assemblée Générale, alors que les échanges se perdent en longueur, un homme soudain se lève. Son attitude laisse comprendre qu'il a vraiment quelque chose à dire « Moi, avant les Gilets Jaunes, l'entraide je connaissais pas, et ça, ils ne pourront jamais nous l'enlever. » Il se rassoit aussitôt.



« Nos parents se sont battus pour qu'on ait 5 semaines de congés payés. Et maintenant on part combien de temps ? 5 semaines ? 4 semaines ? 3 jours ? Rien ! On ne part pas ! On reste là ! Alors je me bats pour faire tomber ce gouvernement et que l'ont ait une vie meilleure pour nous et nos enfants. »

REPRESSION REFLEXIONS SUR LES VIOLENCES POLICIÈRES



Début mars 2019, il était dénombré 483 cas de violences policières dont 1 décès, 202 blessures à la tête, 21 éborgnés et 5 mains arrachées.

Ne pas confondre la violence policière avec la bavure. « La gueule de la bavure », comme disait Coluche, git au fond des commissariats et au pied des immeubles de banlieue. La violence policière déclenche le débat entre violence légitime et violence illégitime selon que l'on soit propriétaire du « Fouquet's » ou gilet jaune, bourgeois ou gueux, actionnaire ou chômeur.

Si la bavure témoigne d'un grave manquement à la déontologie du policier, la violence policière inclut des usages de la force inconsidérés ou pire encore, ordonnés. Le 17 octobre 1961, les policiers obéissent aux prescriptions du préfet Papon et se rendent coupables de plusieurs centaines de morts. Un demi-siècle plus tard, un préfet est officiellement limogé pour manquements aux consignes de fermeté. Est-ce à dire que les chiffres cités plus haut sont insuffisants ? Le nouveau préfet à la casquette carnavalesque se devrait-il donc d'obtenir de meilleurs résultats ? On peut penser que ce nouveau chef de la police se moque éperdument des propos mesurés tenus en 1968 par Maurice Grimaud.

On dirait que « La France en marche » adopte un pas cadencé aux relents nauséabonds. Maintenir l'ordre à

tout prix. Laisser circuler les touristes sur les Champs-Elysées afin de favoriser la fluidité des devises. Le ruissellement promis n'est pas celui qu'on attendait. Il tombe des hallebardes de grenades lacrymogènes et les balles de « flash-ball » crèvent les yeux. Des hommes harnachés et robotisés chargent leurs compatriotes. La B.A.C. se déroule. Chef, quels sont les ordres ? Tolérance zéro... Ou, plutôt, le degré zéro de la pensée. La violence découle de l'usage inconsidéré de la force. Celle-ci est la résultante directe de l'absence de Réponse politique. Et le peuple paie.

Les corps des gilets jaunes ne sont pas des cibles d'entraînement. Les corps des gilets jaunes, aussi usés soient-ils par les avanies de l'injustice sociale, se sont mis en marche pacifiquement afin de changer un système inique qui profite exclusivement à la classe dominante. Nos ancêtres de

1789, 1848 et 1871 dansent la Carmagnole dans les fosses communes. Les C.R.S. chargent. Formatés et robotisés, ils chargent la barque déjà lourde de la police française. Juillet 42 et Charonne tremblent d'effroi aux oubliettes.

Jusqu'où iront-ils ? Les violences policières, plaies purulentes de notre démocratie, ont ressurgi depuis novembre 2018. Dix-neuf samedi sans discontinuer. Les gilets jaunes, marathoniens modernes de la manifestation, tiennent toujours le pavé et les rond-points.

REPRESSION N'AYONS CRAINTE



Ne cédonons pas à l'intimidation !

Ensemble nous résistons aux violences de l'Etat. En Haute Loire les relations ont changé aussi avec les forces de l'ordre, mais nous n'en sommes pas au même point que dans les grandes villes. La proximité, les connaissances y sont pour beaucoup.

En organisant des actions en nombre, en étant solidaires les uns des autres, nous sommes intouchables, et notre combat pour plus de justice aboutira !

EDUCATION ECOLE DE LA REPUBLIQUE = ECOLE DE LA SOUMISSION ?



Le peu de participation de la nouvelle génération (18 à 30 ans) dans le mouvement des gilets jaunes ne doit-il pas nous interroger ? Pendant que les parents et grands-parents vont défiler et affronter les forces de l'ordre, les plus jeunes restent à la maison. Pourquoi notre jeunesse ne se mobilise pas plus ? Loin de nous l'idée de la stigmatiser mais plutôt une envie de comprendre cette inertie alors même qu'elle semble majoritairement partager nos idées. La discussion avec certains jeunes montre à quel point ils ne croient plus en l'avenir de notre société et à quel point ils sont devenus fatalistes justifiant un repli sur soi.

Qu'avons-nous fait à nos enfants pour qu'ils n'aient plus la force de se battre pour leur avenir ? Pierre Rhabi disait : « *on voit s'ériger des générations d'enfants qui, faute d'un éveil à la vie, sont réduits à n'être que des consommateurs insatiables, blasés et tristes.* » En tant que parent, nous avons certainement à nous interroger sur nos modes d'éducation, sur l'impact des écrans sur nos enfants, sur l'exemple que nous leur offrons mais aussi le devoir de s'interroger sur l'Ecole de la République. Cette institution sacrée et intouchable à qui nous confions nos enfants dès la sortie des couches remplie-t-elle bien son office ?

L'Education Nationale a pour mission étymologique d'éduquer nos enfants. La définition du mot éduquer dans le dictionnaire Larousse est : former quelqu'un en développant et en épanouissant sa personnalité... Alors oui, l'école instruit nos enfants mais à quel prix ? Cette institution n'exige-t-elle pas en contrepartie d'un savoir formaté une soumission des individus et une négation des individualités ? Peux-t-on véritablement dire que nos jeunes s'épanouissent à l'école aujourd'hui ?

Ces questionnements ne veulent surtout pas remettre en cause les enseignants qui font de leur mieux, n'en doutons pas. Ils sont eux-mêmes aliénés à un système qui les dépasse et qui par le biais du projet de loi Blanquer veut les museler et leur interdire toute critique de ce service public. Il n'est pas inutile de souligner que Jules Ferry lorsqu'il a pensé l'école publique en 1881-1882 voyait en elle un instrument pour « clore l'ère des révoltes »...

Avons-nous un début de réponse par le biais de ce mouvement ? Cette école ne contribue-t-elle pas à produire des individus soumis et dociles ? Le débat est ouvert, à vous de vous en saisir...

RETOUR SUR LE MOIS DE MARS STRUCTURATION DU MOUVEMENT



Et en Haute Loire, que se passe-t-il ?

Les Gilets Jaunes s'organisent... depuis le mois de janvier six Assemblées Générales ont eu lieu sur le département, il en a découlé une volonté d'organisation horizontale et démocratique et une coordination au niveau national (voir Assemblée des Assemblées numéro 0 du journal disponible sur le site infogj43.e-monsite.com).

Les portes paroles

Chaque rond-point a deux porte-paroles. Tous les porte-paroles se réunissent chaque semaine. Le Puy (les sans rond-point) s'organise en réunion tous les 15 jours les lundi soirs à la salle FO et sont ouvertes à tout.e.s.

Les Commissions

Communication : elle a pour objet de créer et diffuser l'information et la communication du mouvement (tracts, journal, communiqués de presse, assemblées citoyennes ouvertes à l'ensemble de la population, projections, gestion du site internet...).

Action : elle prépare les actions des samedis.

Revendication : en s'appuyant sur les doléances des gilets jaunes et sur les débats organisés par le mouvement cette commission est en train de faire la synthèse des revendications. Une ébauche de ce travail sera présentée à l'Assemblée des Assemblées de St Nazaire. N'hésitez pas à venir échanger sur les revendications ou à en faire part sur le site infogj43.e-monsite.com qui en est aussi le relai !

Défense collective : son rôle est de soutenir sans aucune discrimination les inculpé.e.s et les blessé.e.s du mouvement des gilets jaunes de Haute Loire. L'anonymat des personnes est respecté.

GILETS JAUNES ET EDUCATION POPULAIRE COMPTE-RENDU D'UNE ASSEMBLÉE CITOYENNE



Le mercredi 30 janvier dernier s'est tenue dans la salle du château de Monistrol S/Loire une assemblée citoyenne organisée et animée par les gilets jaunes du rond-point de Monistrol assistés de la commission communication.

Malgré le froid et la neige une petite centaine de citoyen.ne.s avaient fait le déplacement.

Après une brève présentation des intervenant.e.s présent.e.s, il a été décrit à l'assemblée le mouvement des Gilets Jaunes (sociologie, causes et revendications). A l'issue un débat constructif s'est ouvert avec le public présent.

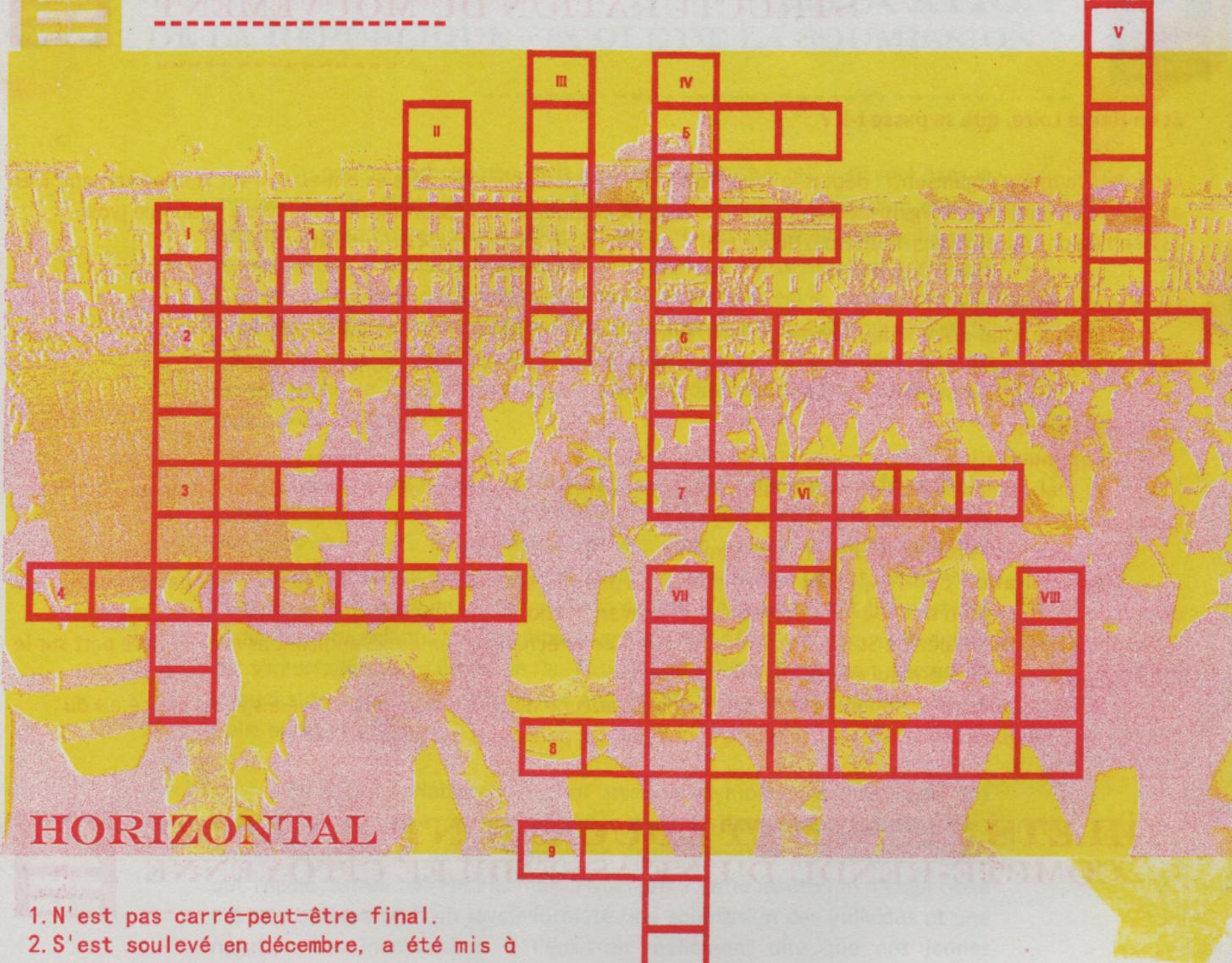
Le sujet du Référendum d'Initiative Citoyenne a bien entendu été abordé rapidement. Après une première intervention des membres du mouvement ATTAC France (conviés à cette soirée) pour décrire le système suisse, il a été présenté le « RIC en toutes matières » tel qu'il pourrait être instauré dans notre pays (définition, mise en œuvre, champs d'application, avantages...).

Des échanges particulièrement instructifs avec le public présent s'en sont suivis. L'assistance a tenu également à aborder des sujets tels que la justice sociale, l'économie, la refonte du système politique ainsi que l'évolution nécessaire de notre mouvement et la participation des citoyen.ne.s à ce dernier.

Cette soirée s'est clôturée après 2h30 de débats riches en échanges et en enseignements. Devant le succès de ces rencontres avec les citoyen.ne.s, la commission communication est à la recherche de salles publiques ou non dans le département pour organiser de nouvelles assemblées. Nous comptons sur tous et toutes pour nous aider dans nos recherches. Vous pouvez nous contacter via le site internet.

Merci. On ne lâche rien !

MOTS-CROISES



HORIZONTAL

1. N'est pas carré-peut-être final.
2. S'est soulevé en décembre, a été mis à genoux.
3. Autrefois couleur des casseurs de grèves, aujourd'hui couleur de celles et ceux qui résistent.
4. Lieu de collusion entre les dirigeants, les médias et le secteur privé où la démocratie est bafouée chaque jour.
5. Il aveugle le peuple.
6. On y pratique la démocratie directe
7. Ayant fait une ascension fulgurante à la présidence, il en redescendra peut-être aussi vite
8. Le temps des cerises (jaune)
9. Saine activité pour ne pas entendre le peuple qui s'émancipe

VERTICAL

- I. C'est moche mais ça peut sauver la vie
- II. Se retrouvent en un même point et forment le plus beau mot de la langue française
- III. Ce que les GJ font exister
- IV. Nom de l'acte XVIII
- V. Quelle soit climatique, fiscale ou sociale elle est l'aspiration des GJ
- VI. Lui aussi fait marcher
- VII. Avec 10% de réels votes de soutien Macron ne l'a jamais eu
- VIII. Doivent-ils décider pour nous ?